Le retour à Paris du Président de la République

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Président et le Roi s'entretiennent en souriant, à la portière. Le roi serre une dernière fois et affectueusement la main du Président, et à 11 h. 30, le train s'ébranle lentement, tandis que tout le monde, sur le quai, reste découvert.

A Douvres

A 13 h. 15, le Président arrive en gare de Douvres, décorée aux couleurs des alliés. Sur le quai une compagnie d'infanterie rend les honneurs.

M. Doumergue la passe en revue, tandis que la musique joue la « Marseillaise ».

Le maire de Douvres et les échevins, en cape, saluent le Président, qui gagne aussitôt après le quai d'embarquement où une compagnie de fusiliers marins présente les armes.

L'hymne national français retentit une dernière fois, tandis que le Président prend congé du Maréchal Haig, de Lord Cocbebrooke, et du Major Seymour, ainsi que de l'ambassadeur de France et des attachés militaires et naval.

M. Doumergue prie les personnalités attachées à sa personne durant le voyage, de transmettre encore à leurs Majestés, ses remerciements pour l'accueil inoubliable reçu en Angleterre.

Un télégramme de M. Doumergue

Avant de quitter l'Angleterre, le Président de la République a adressé de Douvres, le télégramme suivant au Roi George V, à Londres :

« Profondément touché à l'accueil si cordial de votre Majesté et dont je conserverai un précieux souvenir, je lui en exprime ma sincère gratitude tant en mon nom qu'au nom du Gouvernement de la République.

Le peuple français verra dans la réception faite au Président de la République, un nouveau témoignage de l'amitié qui unit nos deux pays.

« Je prie votre Majesté de faire agréer à sa Majesté la Reine, avec mes vifs remerciements mes respectueux hommages. »

En mer

Un bref commandement, et « L'Invicta » lève l'ancre encadré de cinq torpilleurs et accompagné d'une escadrille d'avions qui décrivent les mouvements les plus gracieux et les plus audacieux, au-dessus du paquebot présidentiel avec un ensemble parfait.

Durant toute la traversée, le Président se tient sur la passerelle du commandant. A la limite des eaux territoriales anglaises, les bâtiments de guerre de la marine royale font demi-tour, après que leurs équipages alignés au long des bastingages, poussent un dernier hourra vibrant en l'honneur de la France.

Aussitôt de nouveaux torpilleurs et autres avions, français cette fois, opèrent la relève, et à leur tour, font escorte à « L'Invicta ».

Le spectacle est magnifique et la mer est tout ensoleillée et absolument calme.

Le temps est si clair, que bientôt on aperçoit la ligne blanche des côtes de France.

Le passage du Président à Boulogne-sur-Mer

Une foule énorme a accueilli M. Doumergue

Boulogne a reçu hier, avec une simplicité démocratique, M. Doumergue, président de la République, de retour d'Angleterre.

Malgré que ce fut jour de semaine, plusieurs milliers de personnes se pressaient le long du quai Thurot et aux abords de la gare maritime, très difficilement contenues par un service d'ordre impeccable, sous la direction personnelle de M. Fournier, commissaire central et de sections du 110e d'infanterie.

Les deux jetées formant l'entrée du chenal, la butte étaient noires de monde. Sur les falaises même qui dominent la ville, les curieux, qui se pressaient, nombreux, purent admirer à leur aise le magnifique panorama qu'offraient l'escadre accompagnant le paquebot présidentiel, les avions évoluant dans un ciel très clair et les navires partis au devant du convoi présidentiel.

L'arrivée de « l'Invicta »

La Gare Maritime a reçu une parure de fête, décoration multicolore de fleurs et de drapeaux flottent joyeusement sous une légère et bienfaisante brise. Dans le port, les navires de guerre, les chalutiers ont arboré grands et petits pavois ou oriflammes. En ville, aux édifices publics, flotte également le drapeau tricolore.

Sur les quais sont massées maintes personnalités des mondes administratif, parlementaire, judiciaire, civil, militaire et commercial. Nous remarquons entr'autres : MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais ; Farjon, sénateur, maire de Boulogne ; Moreau, sous-préfet ; l'amiral de Margorie, commandant le front de mer ; le général Boyer, de la 1re division d'infanterie, représentant le général La Capelle, etc., etc...

La Musique du 110e, avec drapeau, l'Harmonie du Commerce, les troupes, sont massées à gauche de la passerelle où doit débarquer le Chef de l'Etat. Ce sont les fusiliers marins qui, tout à l'heure, formeront la haie d'honneur au long du tapis rouge jusqu'au wagons présidentiel.

Soudain, vers 2 h. 30, une escadrille de quatre avions surgit au-dessus du chenal, durant qu'éclatent les saluts réglementaires annonciateurs de l'arrivée de M. Doumergue.

A trois heures moins dix, l'« Invicta » franchit le chenal et vient accoster à la Gare Maritime.

Le salut des Boulonnais

MM. Peytral, Farjon, Moreau et quelques autres personnalités venues de Paris, montent à bord et souhaitent la bienvenue au président Doumergue. Aimablement, ce dernier leur serre la main, puis se déclare enchanté de l'accueil enthousiaste qu'il a reçu en Angleterre.

Mais l'heure tourne et le chef du protocole veut être exact. Sur le quai, une délégation de matelotes au pittoresque costume local, remet au Chef de l'Etat français une magnifique gerbe de fleurs aux couleurs de la ville. M. Doumergue remercie chaleureusement et donne l'accolade à l'une des gracieuses matelotes.

Durant ce temps, M. Briand, ministre des affaires étrangères, s'entretient amicalement avec quelques personnalités boulonnaises.

Vers Paris

A 15 heures, M. Doumergue gagnait le wagons-salon du train spécial, dont la locomotive est fleurie aux couleurs tricolores ; lentement, le convoi s'ébranle. La foule, massée le long du quai Thurot, acclame le Président debout en face d'une fenêtre.

A 15 h. 05, le train filait sur Paris.

L'arrivée

M. Gaston Doumergue et M. Briand sont arrivés à Paris à 17 h. 55 par train spécial.

Sur le quai de la gare du Nord tendue d'un tapis rouge et décoré de plantes vertes, le Chef de l'Etat a été salué à sa descente du train par M. R. Poincaré, les membres du gouvernement, MM. Leygues, Herriot, Tardieu, Bokanowski, Perrier, Queuille, Fallières, par M. Eric Phipps, ministre de Grande-Bretagne, par MM. Chiappe, préfet de police, le général Gouraud, le général Simon.

Le Président de la République a été chaleureusement acclamé, alors qu'il quittait la gare du Nord, par la foule massée dans le hall et sur les boulevard voisins.

Deux pauvres diables trouvés pendus « au violon »

L'UN A LILLE

Un drame pénible s'est déroulé la nuit dernière dans les locaux du violon municipal de Lille. Un pauvre diable Louis Flory, né à Lille, le 21 octobre 1883, sans domicile fixe et arrêté à la suite d'une scène de violence où il était compromis, s'est pendu, las de la vie.

C'est à 8 heures du matin qu'on le trouva inanimé. Pour accomplir son acte de désespoir suprême, Louis Flory s'était servi de son caleçon qu'il avait roulé en corde et avec lequel il avait fabriqué un nœud coulant. Cette corde improvisée, Flory l'avait attachée à une barre de fer de la fenêtre. Le docteur Vanheuwershuyne appelé d'urgence ne put que constater le décès.

De renseignements que nous avons pu recueillir au cours d'une petite enquête, il appert que Louis Flory qui vivait séparé de sa femme, avait fait part à plusieurs reprises, à son ex-épouse, de son intention d'en finir avec la vie. Somme toute, ce malheureux était une véritable épave humaine que le vice de la boisson avait fait tomber de déchéance en déchéance. On peut considérer ce pauvre diable comme une victime de l'alcoolisme.

L'AUTRE A BAR-LE-DUC

Arrêté mercredi après-midi dans l'intérieur de la gare de Bar-le-Duc, en flagrant délit de vol d'un colis de beurre, le sieur Paul Edouard Lajoux, 44 ans, tailleur de pierres, originaire de Bar-le-Duc, sans domicile fixe, a été confié à la gendarmerie et enfermé au violon de la caserne.

Jeudi matin on l'a trouvé pendu dans sa cellule à l'aide d'une petite ficelle, qu'il avait dissimulée au moment de la fouille.

Lajoux était père de sept enfants.

ON VA OPÉRER COURTELINE

Georges Courteline, qui a subi en janvier 1925 une grave opération ayant nécessité l'amputation d'un pied, rentrera incessamment dans une clinique, pour y subir, à l'autre jambe, une nouvelle opération. Il s'agit cette fois, d'une intervention beaucoup moins importante que la première et qui ne saurait donner d'inquiétudes.

UNE CATASTROPHE PROVOQUÉE PAR UN ENFANT

L'autre soir, à Cassel (Allemagne), un tramway étant resté en station au haut d'une rue montante, un enfant eut l'idée de desserrer les freins, et la voiture se mit à descendre la rue déclive, de plus en plus rapidement.

Elle sortit des rails et alla s'écraser sur une boutique, tuant neuf personnes et en blessant quatres autres grièvement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UNE IMPORTANTE AFFAIRE D'ESCROQUERIES AUX DOMMAGES DE GUERRE A AULNOY-LES-VALENCIENNES

Pour fausse déclaration, escroquerie et tentative d'escroquerie en matière de dommages de guerre, le tribunal correctionnel de Valenciennes condamnait, le 21 décembre dernier, Jules Delgrange, cultivateur et brasseur à Aulnoye-les-Valenciennes, et son fils Ferdinand, chacun à un an de prison avec sursis et 1.000 francs d'amende.

Le tribunal prononçait, en outre, la déchéance des droits à dommages de guerre jusqu'à concurrence de 288.364 fr. 50 et il condamnait les prévenus à rembourser à l'Etat la somme de 290.462 francs avec intérêts à 6 % à partir du jour de chaque versement.

Enfin il ordonnait l'insertion du jugement dans cinq journaux.

Delgrange père et fils ayant fait appel, l'affaire est revenu hier jeudi devant la 4e Chambre correctionnelle. Et la Cour après plaidoirie et réquisitoire a renvoyé l'arrêt à huitaine.

IL VAUT MIEUX PAYER SA PLACE

Le tribunal de Lille condamnait récemment plusieurs voyageurs de tramways de Lille et Mongy qui avaient pris passage dans les voitures, sans payer leur place.

La sanction prononcée contre les délinquants ne s'élevait qu'à de légères amendes ; aussi les Compagnies ayant estimé qu'elles avaient droit à une réparation plus équitable du dommage causé ont fait appel des jugements.

La Cour, hier, dans trois ces différents a confirmé les amendes prononcées à Lille mais elle a condamné les prévenus aux frais d'affichage de l'arrêt qui sera fait par les soins des Compagnies, en stipulant néanmoins que le coût ne devra pas dépasser cent francs pour chaque affaire.

ABBEVILLE VA CÉLÉBRER LE CENTENAIRE DE L'AMIRAL COURBET

La ville d'Abbeville célébrera le 20 juin le centenaire de la naissance de l'Amiral Courbet, qui fut tué en 1885 au Tonkin, où il commandait l'escadre française.

Des cérémonies religieuse, civile et militaire auront lieu. Le ministre de la marine a accordé l'appui du gouvernement et se fera représenter.

L'Election Sénatoriale DU NORD

Les candidatures Daniel-Vincent et Louis Nicolle

CE QUE DIT LA PRESSE POLITIQUE

« La Dépêche » (H. Langlais) :

« L'Entente républicaine, au contraire, qui voit avant tout non l'avantage des personnes mais le souci des doctrines, a considéré qu'il était de son devoir de ne point abdiquer. Et pouvait-elle agir autrement, puisque volontairement ceux auxquels son concours désintéressé aurait été acquis sur le terrain où s'était faite l'élection législative partielle repoussaient brutalement ce concours pour l'élection sénatoriale et le repoussaient par principe, puisque l'Entente ne demandait que l'honneur de servir dans des conditions acceptables.

« Ce qu'il faut donc proclamer, c'est que si l'union ne s'est pas réalisée, c'est que M. Daniel-Vincent et ceux qui se sont replacés sous son joug n'en ont pas voulu. Nous reculons de trois ans en arrière, nos amis le regretteront profondément, mais ils n'ont aucune responsabilité, et, en attendant qu'ils trouvent des rencontres meilleures, ils montreront, grâce au rôle méritoire que M. Louis Nicolle remplira et remplira bien, que tout en désirant la paix, ils savent se défendre et que s'ils sont prêts à toutes les abnégations, ils ne sont disposés à aucun abandon. »

BAISSE DES BLÉS

Mardi, on avait enregistré, au marché réglementé de la Bourse de commerce, quatre francs de baisse sur le cours des blés de La Plata. On attribuait cette baisse à la revente des blés exotiques dans les ports français.

Mais mercredi, à ce même marché à terme réglementé, une légère reprise se produisit à l'occasion de nouvelles ventes du Canada.

Le marché, d'ailleurs, a été caractérisé par la faiblesse des transactions. Tous les « rayons » approvisionnant Paris ont proposé plus de marchandises que dans ces derniers temps. Mais les prix demandés ont été jugés trop élevés par les meuniers. Ceux-ci, en effet, s'attendent, pour la plupart, à recevoir très prochainement des quantités assez importantes de blés exotiques.

Il est incontestable qu'une détente tend à se produire.

Par rapport à la semaine précédente, les prix des blés indigènes ont fléchi de 1 fr. 50 en moyenne par quintal.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 2-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Contre la tuberculose

Nous avons, plusieurs fois, en rappelant les ravages du terrible bacille de Koch, qui fauche, chaque année, d'une moisson implacable, 150 mille français, indiqué les mesures prises pour combattre ce fléau redoutable.

Les pouvoirs publics et les initiatives privées ont rivalisé d'un zèle louable, s'exerçant dans tous les milieux et de diverses manières. Des résultats ont été obtenus. Ils eussent été plus complets si les efforts n'eussent pas parfois été dispersés et si des rivalités jalouses ne s'étaient manifestées.

Il convient de recourir, à notre avis, et le plus tôt possible, à une œuvre d'ensemble, dégagée de toute préoccupation autre que celle d'enrayer le mal, non par snobisme et satisfaction vaniteuse, mais par devoir. Foin des titres de président de ceci, de présidente de cela ! Foin de la médiocre pensée de rechercher honneurs et rubans ; l'action entreprise avec modestie, mais méthode et passion, contre le fléau dont on peut dire : « Et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend pas les rois », telle doit être la seule préoccupation.

Certes on ne fera jamais assez. Mais on fera sûrement mieux en ce sens, quand, dans le cadre du département, d'abord, de la commune ensuite, on aura unifié l'action dispersée, fragmentaire, éparse et parfois désinvolte qui est conduite au petit bonheur des ressources et des moyens.

A la toujours solliciter et de divers côtés, on fatigue, on lasse l'épargne, qui devient défiante et parcimonieuse.

« Tapé » de droite, « tapé » de gauche, pour ceci et cela, le gousset s'insensibilise. Il demeure figé et sourd aux appels les plus chaleureux.

Samedi 21 et dimanche 22 mai, les Comités des dispensaires d'hygiène sociale de Roubaix organisent, salle municipale des Fêtes, rue de l'Hospice, une foire aux plaisirs. Le produit est destiné à leur œuvre qui est utile et bonne.

Nous désirons un plein succès à cette manifestation de solidarité et de bienfaisance.

Mais, dans le même moment, un papier tombe entre mes mains, qui prouve combien nous sommes dans le vrai en déplorant la dispersion vraiment dangereuse des efforts tentés contre la tuberculose. Il émane de la « Ligue Française contre la Tuberculose », sous le patronage du « Comité Flamand de défense contre les fléaux sociaux ». Et, bien entendu, il organise une souscription. Nous lisons dans son appel.

Au début de cette année, notre secrétaire donnait lecture, en assemblée générale, d'un communiqué médical dénonçant l'extension de l'infection tuberculeuse chez les enfants et les adolescents.

Il existe beaucoup d'œuvres de lutte anti-tuberculeuse. Parmi les meilleures citons : « La Ligue Française contre la Tuberculose », fondée par l'initiative privée, qui s'efforce de grouper tous les efforts dirigés contre la tuberculose et de réaliser une coordination méthodique de tous ces efforts ».

Nous ne pensions pas recevoir, d'une Association même, une si complète confirmation de notre pensée, « savoir qu'il fallait « grouper tous les efforts dirigés contre la tuberculose et en réaliser une coordination méthodique ».

Là seulement est le salut. Il dépasse l'initiative privée si ardente et généreuse et dévouée qu'elle soit. Et si l'on veut — et on le veut — obtenir des résultats véritables, il faudra, toutes vanités dédaignées, unifier l'action. Si non gros gaspillages pour maigres résultats.

E. B.

Avis important

Nous tenons à informer nos lecteurs que nos services de publicité n'ont pas cessé un instant de fonctionner normalement, malgré la destruction de nos bureaux par l'incendie.

Nos clients, nos correspondants, dépositaires et vendeurs, peuvent donc être assurés, comme par le passé, de l'exécution parfaite et rapide de leurs ordres.

La Journée nationale des Mères

LE PROGRAMME DE LA FETE

La Journée des Mères, à Roubaix, en 1927, sera une journée de fête familiale. C'est dans l'intimité du foyer, ou dans l'intimité de leurs associations fraternelles que nos concitoyens sont invités à honorer la mère, centre de la vie familiale, centre des joies les plus douces et les plus simples.

A côté de ces réunions qui tiendront la principale place de la journée, le Comité a organisé quelques autres manifestations.

1) Vendredi 20, samedi 21 : Dans les associations et les groupements, tirage au sort entre les mères des adhérents, des primes d'honneur offertes par les souscripteurs.

2) Samedi 21, dimanche 22 : Réunions et manifestations pour la remise des primes, soit au domicile des mères de famille mises à l'honneur, soit au siège des Associations.

Distribution des « gâteaux des mamans » offerts par le Syndicat des Patrons Pâtissiers.

3) Dimanche matin : Cérémonies religieuses dans les églises et les édifices religieux des cultes évangéliques et israélites ; fête colombophile, « Tournoi des Mères » ; nombreuses primes.

4) A midi : Ouverture du concours de la plus belle pensée en l'honneur de la Mère. Premier lancer des feuillets du concours du haut des clochers de la ville.

5) A 3 heures, rue de l'Hospice, salle municipale des fêtes, « goûter d'honneur » offert par le Comité central des Dispensaires d'hygiène sociale aux lauréats de la composition scolaire : « Le Compliment à la Maman ».

6) A 5 heures, place de la Fraternité, fête aéronautique organisée par l'Association Aéronautique du Nord sous le patronage de l'administration municipale et la participation des services municipaux.

Départ de ballonnets. Départ du ballon « Familia », monté par M. et Mme Cuvelle.

Deuxième lancer des feuillets pour le concours de la plus belle pensée en l'honneur de la Mère.

Rallye-ballon organisé par le Moto-Club du Nord de la France.

UNE ASSEMBLEE GENERALE DES QUARTIERS

Les Comités des Unions de Familles Nombreuses des quartiers Sainte-Elisabeth, Fraternité et Trois-Ponts, délimités par les paroisses Sainte-Elisabeth, Saint-Michel et Rédempteur, se sont réunis et ont décidé une assemblée générale de tous les quartiers qui aura lieu dimanche prochain 22 courant, à 11 heures, chez M. Lecry, à la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy ; être muni de son livret de mariage et de loyer.

L'ordre du jour comprendra une allocution de M. Loucheur, un rapport succinct de M. Lamère et le tirage des primes de la Journée des Mères.

A l'issue de cette réunion, un autre tirage de primes aura lieu pour les familles d'un à trois enfants et de celles n'adhérant pas aux Familles Nombreuses, qui se sont fait inscrire et habitant Roubaix. Le quatrième tirage sera présidé par les mêmes Comités.

ENCORE LES AUTOS

Un jeune enfant très gravement blessé

L'autre matin, vers 11 heures, un jeune garçon de sept ans, Jean Huyghe, qui habite avec ses parents, 42, rue Plutarque, pour se rendre chez une parente traversait la chaussée à hauteur de l'école des filles de la rue de l'Ommelet.

A ce moment surgissait, sur ce point, l'automobile de M. Dupisson, tapissier, 111, Grand'Rue.

Que se passa-t-il ? Le rapport de police, cependant rédigé avec une sage lenteur, puisqu'il a demandé près de 48 heures pour être connu, est muet sur ce point. Toujours est-il que le pauvre enfant, violemment culbuté par le véhicule, fut roulé sur la chaussée et très gravement blessé à la tête.

Transporté chez M. le docteur Delahousse, la victime y reçut les soins immédiats nécessités par son état, puis au domicile des parents, MM. les docteurs Druesnes et Autefage la visitèrent et confirmèrent les craintes manifestées par M. le docteur Delahousse. On redoute une fracture du crâne.

M. Chevalier, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête conduite avec une grande activité (!) pour déterminer les responsabilités.

ENTRE VOISINS

La scène de violence que nous avons relatée dans notre numéro d'hier, et qui a eu pour théâtre la cour Chalot, rue de Bavai, a été imparfaitement rendue. Mme Ithurbide Jeanne, veuve Asartes, se défend d'avoir frappé Mme Vve Flès, et nie avoir exercé des violences sur elle, malgré le seau d'eaux usées qu'elle reçut dans les jambes.

UNE EPAVE

Ce chantier du Petit-Lycée, boulevard Gambetta, aura une histoire. Avant-hier, on y arrêtait un nommé Geloof ; hier, on y découvrait une autre épave, chargée de méfaits.

Des agents, en patrouille, et fouillant ce coin fécond, y aperçurent un individu de mine suspecte. Verdoncq Robert-André y promenait ses 22 ans, sa misère et son inconduite.

Sans domicile fixe, sans profession et privé de ressources, il errait dans le chantier, vers 1 heure du matin.

Fouillé, il fut trouvé porteur d'un arsenal d'objets étranges : un rasoir, un carnet de pointage de contremaître, une facture de la teinturerie Firmin et Jean Gobert, d'Hem, adressée à MM. Raux et Rousseau, etc...

Habilement « cuisiné » par M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, Verdoncq s'accusa de divers vols dans les chantiers. Il avoua, aussi, avoir dérobé, le soir même, vers 20 h. 30, une motte de beurre de trois kilos au préjudice de M. Piat Louis, 72, rue de Constantine.

Il n'a fait aucune difficulté pour reconnaître une toute récente condamnation à 8 jours de prison et à 3.000 francs d'amende pour fraude. Ce qui entraîne une contrainte d'environ un an de prison. Recherché par le service des douanes, Verdonck se cachait. Le voilà pris. Il a été mis à la disposition du Parquet de Lille.

FRAPPE DE CONGESTION

Vers 4 h. 30 du matin, deux agents du 5e arrondissement, patrouillant Boulevard Gambetta, aperçurent, couché tout du long sur le trottoir, un homme inanimé.

C'était un nommé Decottignie Henri, 61 ans, contremaître de filature, demeurant rue Beaurewaert, cour Despret, 7, qui avait été frappé de congestion.

M. le docteur Jacquemont vint l'examiner. Il le fit admettre à l'hôpital La Fraternité.

LA VITESSE

Pour mettre un terme à l'amour de la vitesse les agents chargés de la surveillance des autos ont rédigé, hier, les procès-verbaux ci-dessous : MM. Motte Edouard, industriel, 38 ans, Boulevard Gambetta.

Prouvost Maurice, 31 ans, industriel, 3 bis, rue du Château. Ils ont été surpris rue de Lannoy.

PRIS DANS LE METIER

Hier, vers 15 heures, M. Jean Blicq, 23 ans, escargasseur, demeurant, 45, rue du Vert-Pré, à Lys-lez-Lannoy, travaillait à l'usine Boussemart-Derache, à Lys, quand il eut le bras droit entraîné par les organes de son métier et gravement blessé.

M. le docteur Willot, mandé, a relevé des plaies multiples de la main, de l'avant-bras et du bras, avec fractures probables.

Le blessé, après pansement, a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

« LE CHAUFFARD » S'EST-IL NOYÉ ?

Nous avons indiqué les méfaits du nommé Louis Coquelez, chauffeur d'auto, qui, dimanche dernier, ayant occasionné, rue de l'Alma, un assez grave accident, avait abandonné la voiture de son patron à hauteur du bureau d'octroi de Tourcoing, boulevard Gambetta, puis avait pris la fuite.

Au cours de l'enquête menée pour le retrouver, la police reçut la déclaration d'une fillette qui prétend avoir vu, dimanche, à l'heure coïncidant avec la disparition de Coquelez, un homme se jeter dans le canal, en pont de la République.

S'agit-il du chauffeur ? Des sondages ont été entrepris, hier, sur ce point. Ils n'ont pas donné de résultat.

ARRESTATION

Le service de la Sûreté a mis en état d'arrestation, hier, à 16 heures, avenue Linné, le nommé Prévost Louis, 45 ans, ouvrier agricole à Ronchin, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Richard, juge d'instruction à Lille, pour abus de confiance.

LA PISTE CAVALIERE, AUX CAVALIERS

La gendarmerie de Roubaix a infligé plusieurs procès-verbaux contre des charretiers qui empruntaient, avec leur véhicule, la piste cavalière du boulevard.

Elle prévient ceux qui seraient tentés de continuer ces pratiques qu'une surveillance étroite va être exercée à ce sujet.

A L'UNION MUSICALE

La Fanfare « L'Union Musicale » donnera un grand concert, suivi d'un bal de famille, le dimanche 22 mai, à 16 heures, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare.

Le programme des mieux choisis donnera satisfaction aux plus difficiles.

Paris Blag'Bottom au Casino-Théâtre

Voilà donc une belle super-revue. Elle a triomphé partout où elle a été offerte, tant par la somptuosité des décors, que des costumes et que la finesse délicate des scènes.

Deux actes et 50 tableaux de Emile Codey ; musique nouvellement arrangée par Tenet ; costumes de Weldy ; ballets du professeur Engel ; ensembles réglés par Lucienne Lecœur.

Le grand premier comique Rullier, l'agréable fantaisiste Berthe Milhe, Rourna et Dandolo et la célèbre troupe Anglo-Belge The Engel-s Girls donnent un particulier relief à cette admirable revue.

Elle sera donnée quatre fois : Samedi, en soirée ; Dimanche, matinée et soirée ; Lundi, en soirée.

CONCERT DE GALA DU CERCLE ORPHEONIQUE « LES X L »

« Les XL » de Roubaix, dont la réputation est grande et qui marchent parés de lauriers, vont offrir, le 31 mai, à 20 heures, Salle de l'Hippodrome-Théâtre, à leurs membres honoraires et aux familles des sociétaires, un concert de gala.

Ce concert annuel des « XL » constitue une solennité artistique toujours impatiemment attendue par tous ceux qui suivent dans son développement, dans sa constante ascension, dirons-nous, cette belle phalange d'artistes que dirige, avec autorité, M. René Vandestienne.

Le programme offert sera, n'en doutons pas, des meilleurs. De brillants artistes se feront entendre au cours de cette soirée : Mme Rhéna-Dix, du Théâtre Français d'Anvers ; MM. Coussaert, 1re basse du Théâtre de Gand ; Lignon, 1er ténor de l'Opéra-Comique ; Bauduin, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles ; Bertal, comique fantaisiste de l'Olympia ; Mme Bulle-Carpentier, l'excellent professeur de piano au Conservatoire de Roubaix, accompagnera le chant.

C'est, on le sait, une exquise soirée en perspective. Elle connaîtra son habituel succès.

CONSULAT D'ALLEMAGNE

La Préfecture a informé M. le Maire que M. Heinrich Hergfeld vient d'être nommé consul d'Allemagne au Havre, avec juridiction sur le département du Nord.

EMPLOIS RESERVES AUX MUTILES

En exécution de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923, le Préfet du Nord donne avis de la vacance de la Recette buraliste de Quiévrechain (arrondissement de Valenciennes).

Le délai d'inscription pour les déclarations de candidatures expirera le 17 juin 1927.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles de l'impôt général et des impôts cédulaires sur les revenus (impôts établis au titre des années 1923, 1926 et 1927 ; bénéfices ou revenus réalisés au cours des années 1923, 1926 et 1927) seront mis en recouvrement le 22 mai 1927 (perception de Roubaix-Ouest.

Les rôles de l'impôt général et des impôts cédulaires sur les revenus (impôts établis au titre des années 1925, 1926 et 1927 ; bénéfices ou revenus réalisés au cours des années 1924, 1925 et 1926) seront mis en recouvrement le 30 mai 1927 (perception de Roubaix-Ouest.

CONCOURS DE BIGOPHONES

Nous apprenons avec plaisir le succès obtenu au concours de Lambersart, le dimanche 15 mai, par la Société « Les Bigophones du Cul de Four ».

Concours d'exécution : 4e prix.
Concours d'honneur : 4e prix.
Prime aux plus beaux costumes.
Diplômes de Direction, avec félicitations du Jury, au chef, M. Vanheck.
Tous nos compliments.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

CLUB SYMPHONIQUE AMATEUR DE L'EPEULE. — Ce soir, à 19 heures, répétition obligatoire pour les musiciens jouant à la Fête des Mères. Dernières instructions.

HARMONIE DE LA SOLIDARITE. — Vendredi 20 mai, répétition générale de la Société. Après la répétition, réunion de la Commission ; questions très importantes.

« LE LENDEMAIN ROUBAISIEN ». — Le Conseil d'Administration du « Lendemain Roubaisien » fait appel à tous ses sociétaires pour qu'ils assistent nombreux aux différentes manifestations de la journée du 12 juin prochain, organisée en vue de commémorer le 25e Anniversaire de la fondation de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons.

Il prie ceux-ci de vouloir bien envoyer leur adhésion au banquet, dont le coût est de 20 fr., au siège de l'Union, 46, boulevard Gambetta, à Roubaix, où le Trésorier du « Lendemain Roubaisien » sera à leur disposition le jeudi 26 mai, de 10 h. à midi.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain, répétition générale à 19 h. 30 très précises, au local.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 30, Salle Dubus, répétition générale.

ETAT CIVIL

Naissances. — Cyrille Deronne, rue d'Arcole, cour Léon, 9. — Andrée Hau, rue de Tourcoing, 174. — Charles Verschaeve, rue du Grand Chemin, 117. — François Furl, rue du Fontenoy, 142. — Simonne Maës, rue de la Guinguette, 15, cour Esquenet, .. — Henri Ottevaere, rue du Fontenoy, 53. — Lucienne Plouvier, rue du Nouveau Monde, 1. — Annie Motte, rue Jean-Baptiste Notte, 20. — Monique Delplanque, rue de Lille, 17. — Julien Depreytère, rue Marie-Buisine, 85. — Léon Moret, rue de la Barbe d'Or, 3, cour Vandenbulcke, 2. — Denise Leclercq, rue Desbonnets, .. — Michel Knoff, rue de la Fosse aux Chênes, 77 bis.

Publication. — Alexandre Baert, mécanicien, et Marie Meurs, s.p.

Décès. — Clémence Libossart, 30 ans, rue du Fort, 40. — Yvonne Plumes, 3 mois, rue des Longues-Haies, cour Watteau. — Pharailde Deschaeck, veuve Pierens, 55 ans, rue Meyerbeer, cour Nys, 4. — Henri Decottignie, époux Maurel, 61 ans, rue Beaurewaert, cour Desprès, 8.

L'eau de LUGHEUX a été la seule consommée par les Anglais pendant la guerre

WATTRELOS

FETE DES MERES. — La fête annuelle des Mères Françaises aura lieu le dimanche 22 mai en conformité des instructions préfectorales.

A cette occasion, la Municipalité procédera à la Mairie, à onze heures précises, à la remise officielle des médailles de la Famille Française de promotions des 11 août 1926 et 10 février 1927.

A l'issue de cette cérémonie, l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » donnera un concert sur le kiosque de la Grand'Place.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la brasserie Union Roubaix-Wattrelos, Lucien Desoubrie, âgée de 15 ans, laveur de bouteilles, demeurant rue de Thionville, 2.., a eu coupé l'annulaire droit, par une bouteille qui s'est cassée en la lavant. Plaie infectée : 12 jours.

FEUILLETON DU 20 MAI 1927. — N° 13

LE CALVAIRE D'UNE AMOUREUSE

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

— Bah ! vous prendrez votre revanche demain !... fit avec bonhomie Bouillot, sachant qu'il est préférable d'encourager les joueurs malheureux que les plaindre.

L'amant d'Irène estima qu'il était inutile d'user de grandes circonlocutions et, allant droit au but, dit d'un ton en apparence détaché :

— Aussi, accepterais-je volontiers ce que vous m'avez offert l'autre jour...

— Je vous ai offert quelque chose, monsieur le comte ?...

— Sans doute, voyons !

Alors, feignant, pour se donner tout le temps de se mettre sur ses gardes, de ne plus se rappeler exactement :

— Qu'était-ce donc déjà ? interrogea le croupier.

— De me trouver un prêteur quand j'aurais besoin d'argent.

Le bon sourire de La Bouillotte s'effaça tout à coup pour faire place à l'air paterne d'un homme qu'on plonge dans un profond embarras.

— C'est vrai... Je l'avais oublié... J'ai tant d'affaires en tête actuellement !

— N'est-ce plus possible ? fit Roger avec inquiétude.

— C'est que j'ai présenté, ce soir même, un monsieur à la personne dont je vous ai parlé.

Roger ne put réprimer un geste de dépit. C'était bien la continuation de sa malchance d'arriver toujours trop tard !

— Plus rien à faire, par conséquent ?...

— Je ne dis pas cela ! Je vous trouverai peut-être un autre prêteur... Parfois on vient me parler de petites opérations de ce genre... Des gens qui veulent faire fructifier leurs capitaux... Ça ne manque pas !... Seulement, il faut me laisser le loisir !...

— C'est que je suis pressé, Bouillot !

— Voilà qui est plus ennuyeux !

Il demeura silencieux un instant, semblant réfléchir, puis, comme s'il songeait tout à coup à quelqu'un :

— Attendez !... J'y pense maintenant... Il y a bien une vieille femme qu'on m'avait indiquée... une paysanne qui a le sac... Malheureusement, il paraît qu'elle est dure !

— Peu importe, fit Roger. J'ai besoin d'argent tout de suite...

— J'essaierai, je vous le promets.

Il se gratta la tête, soucieux, et, enveloppant son interlocuteur de ses petits yeux interrogateurs :

— D'ailleurs, elle vous demandera probablement des garanties. Vous en avez, n'est-ce pas ?

— Je suis sur le point de faire un brillant mariage, dit résolument Roger.

— Tiens ! s'exclama le chef croupier avec étonnement. Je vous croyais, cependant...

— J'ai rompu.

— Rupture sérieuse ?

— Tout ce qu'il y a de plus... C'est fini avec Mme Pommereilles. Je vous le dis, en confidence, mon cher Bouillot. J'ai rencontré à Menton une jeune veuve charmante et qui possède une grande fortune !

— Mes compliments, monsieur le marquis, se crut obligé de dire le croupier, un peu sceptique toutefois.

Ce n'était pas la première fois qu'on lui faisait le coup du brillant mariage.

Seulement, vous comprenez, reprenait Roger, il faut que je tienne jusque-là.

— Evidemment, monsieur le marquis. Enfin, je vais toujours essayer. Je passerai demain avec ma paysanne. On m'a prévenu qu'elle était très méfiante. J'ai peur qu'elle ne vous pose des conditions inacceptables.

— Agissez pour le mieux ! Je n'ai pas le choix !

— Je vous emmènerai chez elle. Vous verrez vous-même. Moi, je ne tiens pas à me mêler de ces sortes d'affaires. Et ce que j'en fais, c'est uniquement pour vous obliger !

— Je vous remercie, et je saurai m'en montrer reconnaissant.

L'excellent Bouillot eut un geste de désintéressement.

— Ne parlons pas de cela, monsieur le marquis. Je suis trop heureux de vous être agréable.

Roger lui tendit amicalement la main : c'était le moins.

Si le Bouillotte lui trouvait l'argent, tout allait bien et le mariage était fait.

Mais quelle crainte pouvait-il avoir.

Le vieux madré était trop adroit pour s'être avancé à la légère; il était sûr de sa paysanne !

Il n'avait plus à regretter sa soirée, en dépit de la perte qui venait d'alléger le peu qui lui restait.

Il sourit à l'image de Martha qui s'imposait à lui avec ses gestes de grâce et son doux regard.

Il évoqua une vie large, facile, dans des décors de luxe. Il se crut à nouveau maître d'une fortune pareille à celles qu'avait dévorées le baccarat.

Et il sentit comme lorsqu'il jouait que cette fois la veine était de son côté.

Tandis qu'il se préparait à quitter le Hunting, le prince Abdulah y faisait enfin son entrée.

Ce fut une de ces minutes d'attention profond qui comptent dans l'histoire d'un tripot.

Le vieillard s'était débarrassé de son grand diable de laquais chamarré.

Appuyé sur une canne, cassé, courbé, les épaules chétives, le teint d'une pâleur d'ivoire, il gagna silencieusement la table de jeu et avec un indéfinissable sourire désabusé, se mit à suivre la partie.

Il joua de la même façon que la veille, pontant d'abord très modérément et perdant quelques billets, impassible.

La Bouillotte s'était rapproché de lui.

Sans en avoir l'air, il étudiait cette physionomie fripée où la peau parcheminée était sillonnée de rides profondes.

Puis, les regards se promenèrent de la figure aux mains de l'Egyptien; celles-ci demeuraient lisses et nettes des mains d'homme jeune encore qui contrastaient singulièrement avec son visage.

Le croupier ne peut s'empêcher de tressaillir.

Il ne s'était pas trompé; il avait devant lui un habile comédien, admirablement grimé, mais qui n'avait pas songé en se camouflant, à un minime détail qui le trahissait.

Il n'avait plus qu'à attendre la preuve que le prince n'était ni plus ni moins que le grec qu'il soupçonnait.

Et soudain, l'expression de celui-ci s'anima, et ses yeux s'illuminèrent brusquement dans sa face terreuse.

Le docteur qui avait succédé au commandant parti avec la forte somme, après une vaine inlassable, venait de donner un valet de pique au tableau de droite, un as de pique à celui de gauche et un de trèfle à lui-même.

Dans toutes combinaisons de cartes préparées à l'avance qu'on appelle des séquences — les deux coups toujours favorables aux pontes et sur lesquels le prince Abdulah avait fait banco l'autre soir, sont immuablement annoncés aux initiés par le valet et les deux as qui le suivent.

Si donc l'Egyptien demandait le banco cette fois-ci encore, à ce moment précis, c'était qu'il connaissait le truc et n'était qu'un filou.

Tricheur, certes pas dans toute l'acception du mot, puisqu'il se contentait de spéculer sur la malhonnêteté des tenanciers et d'en tirer profit.

Mais ce n'en était pas moins de l'argent qu'il prenait à la banque, et celle-ci ne faisait qu'un avec le cercle : il fallait se défendre contre un client trop malin et, après l'avoir démasqué, le prier aimablement d'aller exercer ses talents ailleurs.

— Faites vos jeux, messieurs, dit le croupier : il y a quinze cents louis !...

— Gare ! murmura La Bouillotte, c'est le moment !

Tout en tirant des bouffées de son cigare, qu'il chassait ensuite lentement, le docteur donna les cartes.

Tout à coup, le prince se dressa d'un geste, et jetant une liasse de billets sur la table :

— Banco ! fit-il.

Les deux tableaux avaient l'un 8, l'autre 9 ; le banquier 4 seulement.

L'Egyptien gagnait cent cinquante mille francs.

Mais La Bouillotte était fixé.

— C'est bien Arnoldson, se dit-il, le roi des grecs, dont les journaux signalent l'arrivée ici. Il n'y a plus de doute possible...

Et il ajouta, satisfait :

— Voilà un renseignement précieux.

Le prince Abdulah avait repris son air morne et son jeu prudent, sous les regards furieux du caissier, plus jaune et plus furibond que jamais.

Puis il se leva tranquillement, fit signe au changeur de lui remettre des billets de banque en place des jetons et des plaques qui s'amoncelaient devant lui, et se dirigea vers la sortie, de son pas saccadé de vieillard cacochyme.

Il va rejoindre la petite ! songea Bouillot, le suivant machinalement des yeux. A nous deux, maintenant !...

CHAPITRE V

PERE ET FILLE

Quand la comtesse Hanska arriva chez Edwarda, le prince l'attendait dans le petit salon qu'il avait fait retenir par téléphone.

— Il y a longtemps que vous êtes là ? lui demanda-t-elle avec son sourire le plus ensorceleur, en laissant glisser son manteau de zibeline.

(A suivre)